



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-343

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2023

Sommaire

Centre Pénitentiaire de Paris La Santé / Secrétariat de Direction

75-2023-06-20-00002 - Décision n°18 du 19 juin 2023 (4 pages)

Page 3

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2023-06-21-00001 - arrêté portant délégation en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE Paris 18ème (3 pages)

Page 8

Centre Pénitentiaire de Paris La Santé

75-2023-06-20-00002

Décision n°18 du 19 juin 2023

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris la Santé
42, rue de la Santé
75 674 Paris cedex 14
Téléphone : 01 83 94. 5611- Télécopie : 01 83.94.56.47

DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE PARIS

Centre Pénitentiaire de Paris la Santé

DÉCISION N°18 du 19 juin 2023

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles de R.57-6-24 et R.57-7-5

Vu l'article 7 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 .

Vu l'article 30 du décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005

Vu l'arrêté en date du 14 juin 2019, nommant **Monsieur Bruno CLEMENT-PETREMANN**, directeur hors classe des services pénitentiaires, en qualité de chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de Paris la Santé, à compter du 15 juin 2019,

Monsieur Bruno CLEMENT-PETREMANN, directeur des services pénitentiaires, chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de Paris la Santé

DÉCIDE

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes qualifiées, respectivement pour les compétences des décisions administratives individuelles visées dans le tableau annexé.

Article 1

A Mesdames :

- **BESSEGE Laëtitia**, directrice des services pénitentiaires, directrice de détention
- **BILLARD Audrey**, attachée d'administration principale, en charge du greffe
- **CHARBONNIER Alexandra**, directrice des services pénitentiaires, directrice de détention
- **GOMEZ Isabelle**, directrice des services pénitentiaires, adjointe au chef d'établissement
- **JONROND Carine**, directrice des services pénitentiaires, directrice des ressources humaines
- **MAUVIEL Cécile**, directrice des services pénitentiaires, directrice de détention

A Monsieur :

- **Patrick COMTAT**, attaché principal d'administration de l'État, responsable des services économiques et financiers et du suivi PPP

A Mesdames

- **CIMIA Nathalie**, capitaine, responsable adjointe QB1
- **DE MONTAIGNAC Albane**, lieutenant, responsable ATF
- **DORVAL Léa**, lieutenant
- **FLEURY Micheline**, lieutenant
- **GHIENNE Manon**, lieutenant
- **GODEFROY Céline**, lieutenant
- **LEMAIRE Gwenaël**, lieutenant, responsable du QB1
- **PEGEOT Séverine**, capitaine, responsable du service formation
- **PONCET Fanny**, lieutenant, responsable du QH6
- **QUIABA Linda**, capitaine, responsable du Service des agents
- **VARDON Ludivine**, lieutenant, responsable du QPR, QI-QD en binôme avec le responsable BGD
- **VERDIERE Noémie**, lieutenant, responsable QB4
- **VINETOT Carole**, capitaine, responsable adjointe QB4

A Messieurs :

- **ANTOINE Laurent**, chef de service pénitentiaire, adjoint au chef de détention
- **ALLOUCHE Frederic**, capitaine, responsable QH5
- **BELAIR Laurent**, capitaine, responsable adjoint ATF
- **BOUCAUT Franky**, capitaine, responsable adjoint QH5
- **COUTOUILLAT Jacques**, capitaine, responsable QSL
- **GAUBRON Vincent-Paul**, capitaine, responsable QB2
- **GUENA Elhadi**, capitaine, responsable BGD, QI-QD en binôme avec la responsable QPR
- **JUCHNIEWICZ Jonathan**, chef de service pénitentiaire, chef de détention
- **KOROLOV Maxym**, capitaine, responsable adjoint QB2
- **LEYS Jonathan**, capitaine, responsable adjoint QH6
- **PATEL Nicolas**, capitaine, responsable PIPR
- **PECRON Jean-Marc**, capitaine, responsable des attentes gardées Batignolles et souricière
- **RINALDO Fabrice**, capitaine

A Mesdames :

- **ANGUE EDOU RULLAN Christelle**, faisant fonction première surveillante
- **DIEMER Nathalie**, première surveillante
- **DURIMEL Ingrid**, première surveillante
- **FLORENT Mélanie**, première surveillante
- **LEIBNITZ Stéphanie**, première surveillante
- **POTIRON Morgane**, première surveillante

A Messieurs :

- **ANDRE Christophe**, premier surveillant
- **BARBERO Christophe**, premier surveillant
- **BESSARD Maxime**, premier surveillant
- **CLAIN Jonathan**, faisant fonction premier surveillant
- **DEBOISROLIN Xavier**, premier surveillant
- **DIAKOTA Maketa-Jacques**, premier surveillant
- **FANNIS Dimitri**, faisant fonction premier surveillant
- **FRANCOIS Rumane**, premier surveillant
- **GARIME Jordan**, faisant fonction premier surveillant
- **GOMIS Emmanuel**, faisant fonction premier surveillant
- **GUILLAUME Mamert**, premier surveillant
- **HAMADJODA Saidou**, faisant fonction premier surveillant

- **LASSALLE Jean-Francois**, premier surveillant
- **MEHADI Mokrane**, premier surveillant
- **MENDY Jean-Pierre**, premier surveillant
- **NAROYANIN Francis**, premier surveillant
- **NAUD Yann**, premier surveillant
- **PARIS Alexandre**, premier surveillant
- **PERLES Didier**, premier surveillant
- **RAZGALLAH Fayçal**, premier surveillant
- **REMACHE Dominique**, premier surveillant
- **RICHER Christophe**, premier surveillant
- **ROZAS Patrice**, premier surveillant
- **SCHMITT Julien**, premier surveillant
- **TACITA Carl**, premier surveillant
- **ZERO Elie**, premier surveillant

Article 2

Toutes dispositions antérieures à celles de la présente décision en matière de gestion de la PPSMJ pour les compétences des décisions administratives individuelles visées dans le tableau ci-dessus sont abrogées.

Article 3

Les personnels concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 19/06/2023

Le Directeur,

SIGNE

Bruno CLEMENT-PETREMANN

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-06-21-00001

arrêté portant délégation en matière de
contentieux et de gracieux fiscal - SIE Paris
18ème



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**

Pôle de Gestion Fiscale

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DE

PARIS 18ème

17 Place de l'Argonne

75 938 PARIS Cedex 19



FINANCES PUBLIQUES

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 18ème,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Nalini JUPITER, inspectrice divisionnaire de Finances Publiques, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 18ème, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

CHARITONSKY Estelle ZOUAG Youcef	LE-PLOMB Stéphane	RONTES Isabelle
-------------------------------------	-------------------	-----------------

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

AFRICA Joris	BOUFFARD Sylvain	BURGOS Mickaël
CIRANY Caroline	CYRILLE Catherine	EYMAS Cédric
GAUTIER Sarah	GIDOIN Philippe	GINGUENÉ Maïwenn
GOEPFERT-DUBOIS Stéphanie	GUILLIER Laurent	HAMITOUCHE Caroline
HASLER-IMBERT Serge	LAGHA Ilhem	PLANEIX Céline
PLESDIN Françoise	TORRES Pascal	VENARD Frédéric

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

BOLO Pascal	BOUZEBRA Dalila	JACQUEMET Philippe
KHERBANE Messaouda	LABY Laure	LUBETH Maylisse
LUCAS Erwan	MARCELUS Withney	MUSLEWSKI Cathie
OUJOURDI Jean-Luc	PAISANT Alexis	PETIT Victorien
SIBE Cheick	TOUNKARA Hadama	

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
LE-PLOMB Stéphane	Inspecteur des Finances Publiques	15 000 €
ZOUAG Youcef	Inspecteur des Finances Publiques	15 000 €
BURGOS Mickaël	Contrôleur des Finances Publiques	10 000 €
HASLER-IMBERT Serge	Contrôleur des Finances Publiques	10 000 €
PLANEIX Céline	Contrôleuse des Finances Publiques	10 000 €
VENARD Frédéric	Contrôleur des Finances Publiques	10 000 €
MUSLEWSKI Cathie	Agente des Finances Publiques	2 000 €
SIBE Cheick	Agent des Finances Publiques	2 000 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

Paris, le 21 juin 2023

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises de PARIS 18ème,

signé

Nelly RECOUPÉ